



1968 - 2018

L'EDITO DE LA PRESIDENTE

Né en juin 1968, le Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc a donc 50 ans cette année. Pour marquer cet événement nous vous proposerons une fête de quartier « réinventée », le 23 juin prochain ; un nouveau logo et un site internet refondé qui apportent un coup de pep's à notre association.

Le 21 mars 2018, nous aurons l'occasion de vous accueillir lors de notre assemblée générale. Celle-ci est un moment important de la vie de l'association. Y seront présentés les différents bilans de l'année, les perspectives pour 2018 et nos partenaires feront part de l'avancée de dossiers en cours.

Ce journal de début d'année fait un point sur l'actualité du CIQ, je vous laisse le découvrir. De nombreux projets sont en cours et de nouveaux seront développés en 2018 comme la création d'une commission « mobilité-déplacement », pilotée par un membre du conseil d'administration et animée par deux ou trois adhérents. D'autres nouveaux projets seront présentés et développés lors de l'assemblée générale à laquelle nous espérons vous y retrouver nombreux.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de nos actions je vous souhaite une bonne lecture.

Sandy Soullaine
Présidente

CIQ du Pont de l'Arc

LE JOURNAL DU C.I.Q PONT DE L'ARC

> A NE PAS MANQUER !!!

- **21 Mars**
Assemblée
générale du
CIQ à 18h30
- **salle de réunion**
Mairie annexe
du Pont de l'Arc

Editorial	Page 1
Prochains rendez-vous.....	Page 1
Le fonctionnement du CIQ	Page 2
Nouveau logo du CIQ.....	Page 3
Autoroute à 90km/h.....	Page 4
Dossier Plan de circulation..	Page 4
Enquête publique Hippodrome.....	Page 5
Travaux accès boulangerie...	Page 5
Adhésion 2018.....	Page 6

Conseil d'Administration du C.I.Q. du Pont de l'Arc

Les membres du conseil d'administration élus sont des bénévoles.

Présidente : Sandy SOULAINÉ

Vice-Président : Claude GIUNTA

Trésorière : Marthe NIEL
(trésorière)

Secrétaire : Dominique VERDAGUER
(secrétaire adjointe Marthe NIEL)

Les Membres :

Bernadette AMOROS, Christophe BRESSAC,
Alexandra CHEVALIER, Stéphanie LATIL,
Céline LEGRAND, Mireille LEVEL,
Roland PINGET, Pierre POCHITALOFF.

LES DOSSIERS DU MOMENT

1- Joyeux Anniversaire : le CIQ à 50 ans en 2018 « une nouvelle jeunesse » !

Le CIQ est né le 5 juin 1968. A l'occasion de ses cinquante ans, le conseil d'administration a la volonté de rajeunir la communication envers les adhérents et habitants.

C'est pourquoi, en 2018, nous adoptons un nouveau logo et mettons en place des moyens de communication adaptés à notre temps.

Dès à présent nous vous présentons officiellement le nouveau logo du CIQ. Cette nouvelle identité traduit la dynamique et la notion d'échanges dans laquelle le comité est engagé depuis 50 ans. La nouvelle identité s'articule, d'une part, visuellement avec la silhouette de la Sainte Victoire, situant notre comité au sein du Pays d'Aix et l'effet ondulé fait référence à l'Arc. Les couleurs bleu, vert et orange rappellent la dimension environnementale, couleurs de la nature et convoque une ambiance chaleureuse, harmonieuse et douce. Le noir, posé comme une signature vient apporter une dimension administrative nécessaire à notre CIQ, la bulle orangée venant ponctuer cette signature, en évoquant le soleil si présent dans notre région.

Deux autres moyens de communication vont accompagner la nouvelle charte graphique sous la forme de la réalisation d'un site internet plus adapté et l'espace Facebook que vous découvrirez prochainement.



Et nous vous invitons dès à présent à noter la date du 23 juin, date à laquelle nous vous proposerons une fête du quartier « réinventée » où petits et grands trouveront à vivre des moments joyeux et de partage.

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

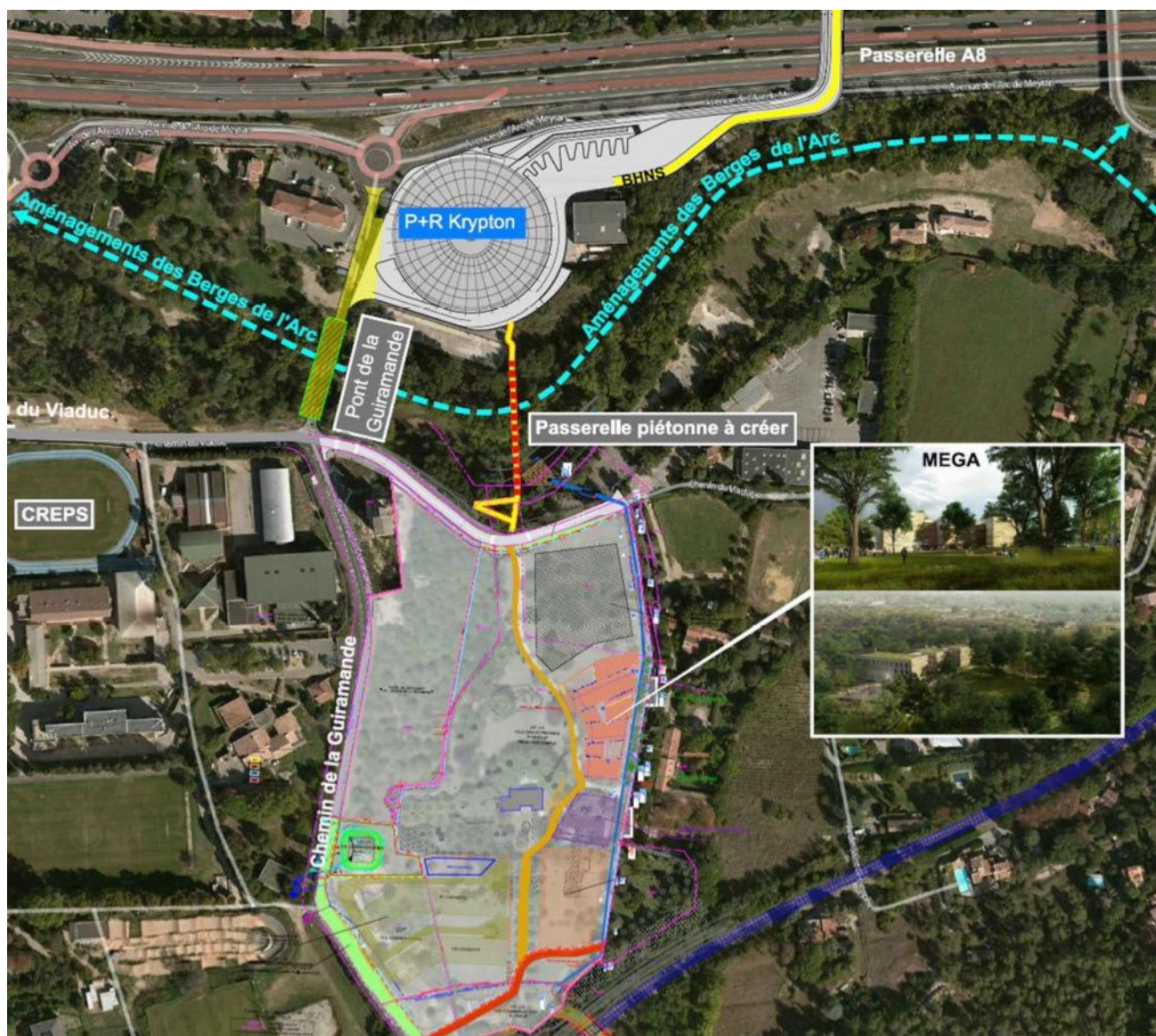
Tél/Fax : 04 42 27 85 38

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°13 – FEV. 2018 – page 2

2- Plan CAMPUS : SITE Pauliane

En juillet 2017, le CIQ a sollicité la ville d'Aix afin d'obtenir une présentation aux habitants du quartier de l'intégralité du projet. Le 20 décembre dernier l'ensemble des acteurs est venu présenter, lors d'une réunion publique, les projets qui vont se développer sur et à proximité du site de la Pauliane (cf. visuel ci-après). Cette réunion fut dense et complète, c'est pourquoi nous allons rédiger un journal spécial « Campus Mirabeau –site Pauliane» qui sera distribué lors de l'assemblée générale du CIQ le 21 mars prochain.



Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Tél/Fax : 04 42 27 85 38

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°13 – FEV. 2018 – page 3

3- Demande de passage de l'autoroute à 90 km/h

Les CIQ des quartiers Sud se sont regroupés afin de travailler sur des dossiers communs. En 2018, un sujet est mis en priorité, le passage de l'autoroute A8 à 90km/h. Ainsi le CIQ du Pont de l'Arc au nom des CIQ, Arc de Meyran, Facultés et de la Gare a transmis mi-janvier un courrier au Maire d'Aix en Provence et au Sous-Préfet afin d'engager les mesures nécessaires.

En effet, les impacts de la circulation automobile sur l'environnement sont multiples. La circulation des véhicules engendre une pollution atmosphérique importante (par exemple, via les émissions de monoxyde de carbone, d'oxydes d'azote ou de particules fines), elle est également émettrice de gaz à effet de serre (CO2) et représente une source de pollution sonore importante.

Indépendamment des variables susceptibles d'influencer les taux d'émissions des véhicules (taille du moteur, pot catalytique, air conditionné, etc.), les taux d'émissions d'hydrocarbures (HC) et des monoxydes de carbones (CO) augmentent avec la vitesse.

En conséquence, la limitation à 90 des autoroutes sur le territoire d'Aix-en-Provence nous paraît tout à fait justifiée.

Par réponse en date du 25 janvier le maire d'Aix en Provence, nous informe avoir mis en œuvre la procédure de passage de l'autoroute à 90 km/h. Le dossier serait déposé à la DREAL... Le CIQ ne manquera pas de suivre attentivement l'avancée de cette procédure et de sa mise en œuvre.

4- Plan de circulation

Notre quartier est amené à se développer. Le CIQ n'y est pas défavorable, cependant, cela ne peut se faire qu'avec la mise en œuvre d'infrastructures en amont. C'est pourquoi, nous souhaitons, attirer l'attention des élus et des services de la ville sur le retard pris sur la construction des infrastructures de voiries dans notre quartier. En effet, les travaux de l'hôpital de Provence sont bien avancés et le barreau reliant l'avenue Fortuné Ferrini à la route des Milles n'est pas réalisé, le pont sur la Guiramide reliant le chemin du viaduc au parking krypton qui devait être opérationnel avant le démarrage des travaux du plan campus ne commencera qu'à l'automne 2018, si tout se passe bien... Enfin, nous attendons les travaux d'entrée de ville avec la suppression du rond point à l'entrée du Pont de l'Arc avec la mise en place d'un carrefour à feux et la création d'une piste cyclable entre la résidence de la Grassie et la résidence du Parc de l'Hippodrome.

En attendant la circulation est toujours aussi dense sur le quartier. C'est pourquoi le CIQ va transmettre un courrier à l'adjoint au maire de quartier Eric Chevalier, également adjoint délégué à la circulation, afin de l'alerter sur ces retards mais également afin de demander la présentation d'un plan d'amélioration de circulation et plus largement un plan des déplacements sur le quartier.

A cette occasion le CIQ souhaite créer une commission participative (Mobilité/déplacement) intégrant des adhérents. Il s'agit de travailler sur ce dossier mais également sur l'ensemble des modes de déplacements actifs sur le quartier. Cette commission sera composée de deux ou trois adhérents motivés et souhaitant s'investir sur cette thématique. Elle sera pilotée par un membre du conseil d'administration. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en envoyant un mail au président du CIQ à :

contact.ciqpontdelarc@gmail.com

5- Enquête Publique :

Du 5 février au 9 mars, la métropole procède à une enquête publique. Il s'agit de :

- la réalisation d'une liaison routière entre le RD 65 et la RD 9 Pont de l'Arc,
- la création d'une nouvelle voie entre la rue de l'Hippodrome requalifiée et la RD 65,
- la création d'un carrefour en T entre la nouvelle voie et la route départementale RD 65,
- la réalisation d'un ouvrage de franchissement de l'Arc
- et d'un ouvrage de franchissement du bassin de rétention existant.

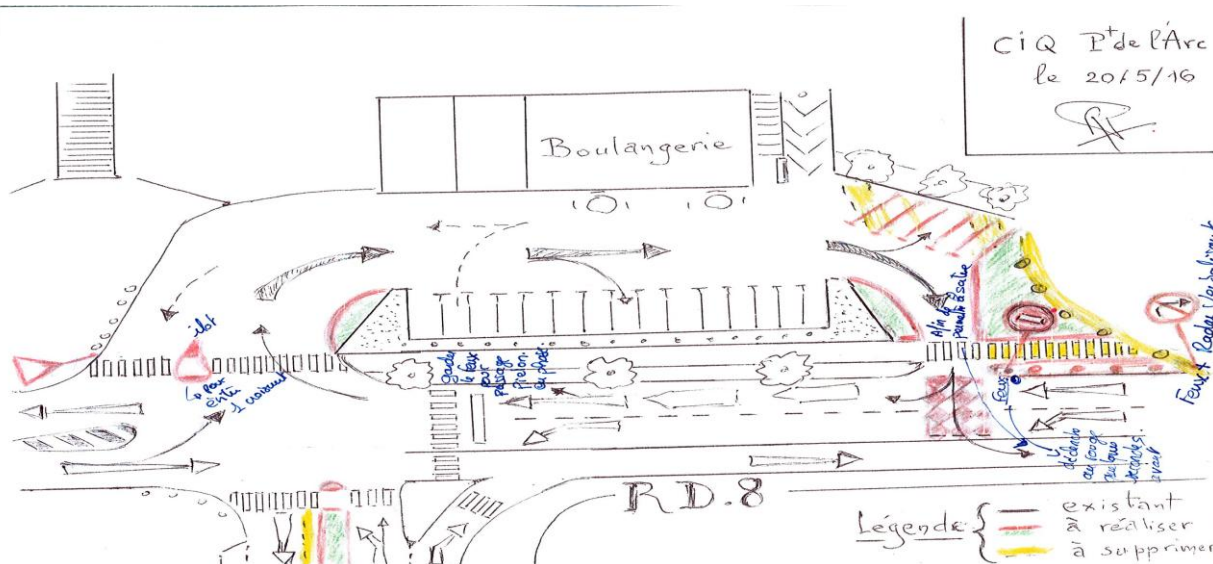
Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site : <http://www.agglo-paysdaix.fr/amenagement-habitat/liaison-rd9rd65.html>

Ce futur aménagement répond aux demandes du CIQ afin de désengorger le quartier du Pont de l'Arc. Ce pont devra être réalisé avant la mise en œuvre de la future ZAC Barida dont le CIQ du Pont de l'Arc a demandé le report (cf journal n° 12 –oct 2017 du CIQ). Par délibération du conseil municipal du 10 novembre 2017 (<http://www.aixenprovence.fr/Deliberations-du-conseil-municipal-1927>), la mairie a dressé le bilan de cette concertation et a voté sa mise en œuvre.

Le CIQ apportera une contribution écrite à cette enquête. Si vous souhaitez transmettre vos remarques nous les reprendrons dans notre avis.

6- Accès au parking des commerces boulangerie, fromagerie et d'audition.

A la suite de la mise en place des plots en béton sécurisant le parking des commerces situés sur l'ancien emplacement d'une station essence, Eric Chevalier, adjoint au maire du quartier du Pont de l'Arc, a pris en compte pour partie la proposition d'aménagement faite par le CIQ (ci-dessous) et les demandes des commerçants. En effet, des règles de circulation et de voiries imposent des aménagements spécifiques. Un premier projet a été présenté aux commerçants et au CIQ. Celui-ci nécessite quelques retouches. Les services de la ville ont indiqué que les travaux devraient être réalisés en 2018. Le CIQ va solliciter Eric Chevalier afin que le projet définitif soit présenté à la population lors de notre assemblée générale du 21 mars prochain.



Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Tél/Fax : 04 42 27 85 38

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°13 – FEV. 2018 – page 5

ADHESION au CIQ : La campagne d'adhésion 2018 est lancée



**BULLETIN
ADHESION 2018**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

MAIL :

TEL :

**N°
ADHERENT**
(Case réservée au
CIQ)

J'adhère au C.I.Q. du "Pont de l'Arc" et je joins le règlement soit en espèce soit par un chèque libellé à l'ordre du C.I.Q. du "Pont de l'Arc".

Cotisation annuelle 2018 : 8 euros / Soutien (facultatif) : euros

Validité de la cotisation : du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en objet

Je souhaite participer activement aux activités du CIQ :

- ☐ Aider à organiser des animations
- ☐ Participer et rédiger des analyses sur les grands dossiers

Aix-en-P^{ce}, le Signature

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc
Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence
Site : <http://ciq-pontdelarc.org> - Courriel : contact.ciqpontdelarc@gmail.com